



Signature d'un contrat de financement avec la Banque européenne d'investissement pour le lancement de l'opérateur de tiers financement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique Occitanie

Montpellier, mercredi 11 décembre 2019, 10h30 – Stand Région Occitanie

Gemma Feliciani, cheffe de la Division Banques et Institutions Financières Europe de l'ouest de la Banque européenne d'investissement et Stéphane Péré, directeur général de l'Agence Régionale Énergie Climat Occitanie (AREC) ont signé aujourd'hui un contrat de financement de 40 millions d'euros en présence de Thierry Cotelle, Président de l'AREC, et d'Agnès Langevine, Vice-Présidente de la Région Occitanie pour lancer l'opérateur de tiers financement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique Occitanie.

Ces fonds viennent compléter les 40 millions d'euros apportés en fonds propres par la Région Occitanie pour permettre à l'AREC de lancer début 2020 la société de tiers financement du Service Public Intégré de Rénovation Énergétique (SPIRE). Le tiers-financement est l'une des solutions pertinentes et crédibles pour pallier le manque d'investissement de la part des acteurs bancaires privés et la complexité des offres de rénovation énergétique existantes.

Opérateur du SPIRE dans le cadre d'une délégation de service public, l'AREC proposera **un service à tous les ménages d'Occitanie pour les accompagner dans la rénovation énergétique de leurs logements, associé à une offre de prêt bonifié pour faciliter le financement des travaux.**

Un objectif de réduction des consommations d'énergie dans le bâtiment de -40 %, inscrit dans la trajectoire Région à énergie positive

A travers la mise en place de ces services, la Région Occitanie participe à la réalisation du scénario Région à Énergie Positive dont la rénovation énergétique des logements est un enjeu majeur. L'objectif est d'atteindre un rythme de 52 000 rénovations performantes par an d'ici 2030, et 75 000 par an d'ici 2050. Au-delà de l'enjeu de diminution des consommations d'énergie (-40% d'ici 2050), le SPIRE participera à lutter contre la précarité énergétique en Occitanie, et à la lutte contre le changement climatique en favorisant l'amélioration du confort d'hiver et d'été de ses citoyens.

L'action climatique est une grande priorité de la Banque de l'Union européenne, notamment dans le cadre du Plan Juncker. Dans le domaine de la Transition Énergétique, cela s'est concrétisé par le soutien à des projets de plus petite taille qui grâce à la garantie européenne et à la notation triple A de la BEI peuvent bénéficier d'un financement innovant, attractif et adapté au projet. La BEI a ainsi adopté en 2015 un programme de 400 M€ pour les travaux de rénovation énergétique des logements privés, individuels et collectifs, financés par des Sociétés de Tiers Financement (STF). Le SPIRE Occitanie est la cinquième opération financée dans ce cadre. En soutenant la Région Occitanie, la BEI souhaite combler les besoins massifs d'investissement dans ce secteur et ainsi accélérer la rénovation thermique des logements.



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

Communiqué de presse

11 décembre 2019

A propos de :

La Région Occitanie

La Région Occitanie a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité dans l'ensemble des politiques qu'elle porte afin de développer un modèle de société plus économe en ressources naturelles et respectueux de l'environnement. A travers l'objectif « Région à Energie Positive » qu'elle s'est fixée, la Région accorde une importance toute particulière à la rénovation énergétique des logements, Déjà engagé via la mise en œuvre de son dispositif éco-chèque logement, la Région Occitanie a souhaité accélérer le rythme des rénovations tout en luttant contre la précarité énergétique qui touche de nombreux habitants, en lançant un tout nouveau service public dédié : le Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE).

Contact : Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83
service.presse@laregion.fr

L'AREC, l'agence au service de la transition énergétique des territoires

L'AREC est l'outil de la Région Occitanie pour les projets de transition énergétique. Elle accompagne les porteurs de projets, de la réflexion stratégique et l'émergence, jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation des projets, grâce à ses capacités d'agrégateur de compétences et d'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique. L'AREC s'attache à proposer des solutions adaptées, qui favorisent l'appropriation de de chaque projet et leur gouvernance pour faire de la transition énergétique un levier de dynamique et de développement pour les territoires.

Neutre, l'agence porte une vision objective sur les solutions de transition énergétique. Tiers de confiance pour les territoires, elle agit pour l'intérêt général. L'AREC intervient selon le principe de subsidiarité.

Contact AREC : Vincent FEUILLETTE, Vincent.feuillette@arec-occitanie.fr, 0787142426

A propos de la Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Elle est l'un des plus importants bailleurs de fonds multilatéraux au monde pour les investissements liés au climat; afin de soutenir l'Accord de Paris, elle s'est engagée à consacrer 100 milliards d'USD à l'action en faveur du climat sur la période 2016-2020.

Contact BEI : Cyrille Lachèvre, c.lachevre@ext.eib.org, +352 4379 73984 / Gsm : +33 6 20 42 12 08